

Ste-Cath' EXPRESS

Le charme



décembre 2023

de notre village

Les vœux de notre maire



*Chers Fierboisiennes,
Chers Fierboisiens,*

L'année 2023 de mi-mandat a vu nos orientations de projet municipal se confirmer. La 1^{ère} phase de travaux concernant la sobriété énergétique s'est concrétisée par le renouvellement d'une partie de l'éclairage public sur le secteur de la rue de Bossée et se poursuivra les 3 prochaines années pour assurer le renouvellement total des points d'éclairage. Le diagnostic des bâtiments publics concernés par l'emprise d'un éventuel réseau de chaleur a commencé. Pour ce projet, la commune a candidaté au programme d'état « Village d'Avenir » afin d'obtenir une aide d'ingénierie technique et financière. Il nous est indispensable d'obtenir des financements extérieurs alors que notre capacité d'auto financement baisse de manière régulière. Ces projets s'accompagnent de gestes au quotidien pour maîtriser nos consommations d'énergie, et la création des zones d'accélération de production d'énergie renouvelables sur la commune en collaboration d'un groupe de travail mixte élus / habitants.

Notre volonté de garder notre autonomie concentre notre énergie et nous maintiendrons ce cap jusqu'à la fin du mandat. Alors que les murs du nouveau Centre Technique Municipal mutualisé avec une nouvelle caserne de pompiers devraient commencer à se monter en milieu d'année, nous subissons de plein fouet le manque de nouvelles constructions sur notre commune depuis 2 décennies. Ce fait nous pénalise d'autant plus car notre période de référence est quasi nulle en construction nouvelle et que nous devons la diviser par deux pour répondre aux objectifs de l'état. La fermeture probable d'une classe à la rentrée prochaine renforce notre détermination à voir le projet de la Vigne des Bodins se concrétiser malgré tous les obstacles qui se sont levés devant nous. Nous n'avons pas le choix que de réussir et avons pris appui et force auprès d'une nouvelle filiale de la Société d'Équipement de Touraine pour mener à bien cet aménagement, en appui du nouveau PLU qui sera responsable et ambitieux et dont la fin est prévue en milieu d'année.

Je compte sur vous pour vous mobiliser aux côtés des parents d'élèves et de la municipalité pour ne pas céder au fatalisme du déclin, mais plutôt voir notre commune s'épanouir comme elle le mérite.

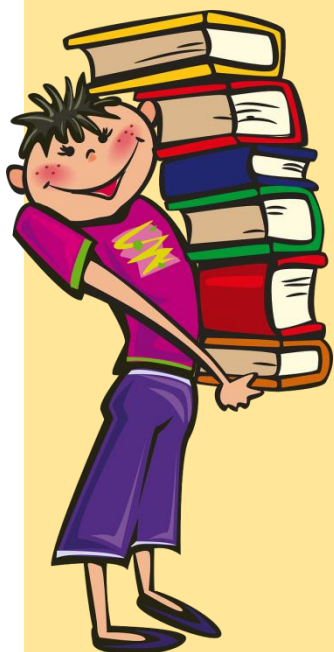
Je vous adresse tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette année 2024. Je vous souhaite le meilleur, ainsi qu'à vos proches et une pleine réussite de vos projets.

*Bien sincèrement,
Jean-Michel Pagé*

VIE COMMUNALE

Ecole

Rentrée 2023



la rentrée des classes 2023 s'est déroulée sans encombre le 4 septembre dernier pour 80 élèves répartis sur les quatre classes.

Si aucun changement n'a eu lieu du point de vue de l'équipe pédagogique, le personnel encadrant a quelque peu évolué.

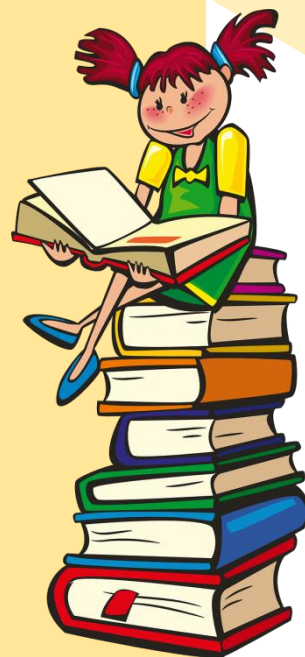
Michèle Legal étant partie à la retraite, ce sont désormais Elodie Pain et Lydie Millot qui assurent les deux services de repas.

Le personnel d'accueil périscolaire a élégamment changé depuis l'an passé, Charlotte et Angélique (employée par la CCTVI) accueillent les enfants aux côtés de Sophie Fauvel, agent communal.

Vous noterez que depuis quelques années l'effectif de l'école n'a cessé de baisser pour arriver à une moyenne de 20 élèves par classe cette année et plus que 18 l'an prochain.

Le couperet est donc tombé, notre école se trouve sur la liste des écoles susceptibles de fermer une classe. Cette fermeture de classe aurait pour répercussions des classes en triple niveau et un impact sur le personnel communal.

La municipalité et les parents d'élèves sauront certainement compter sur le soutien des habitants de notre village pour s'opposer à cette fermeture.



*Probable fermeture
d'une classe de
notre école*

Prêts à nous soutenir ?

Nous remercions ceux qui nous aident au quotidien à renouveler les installations vitrées de la commune. Cela nous permet chaque jour d'améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments.

Nous tenions toutefois à préciser qu'en trois ans, grâce à leur aide, nous avons renouvelé la quasi totalité des vitres de la commune. En conséquence, vous pouvez désormais arrêter tout bris de surface vitrée : les artisans vitriers du secteur n'ont plus de stock !



Nous pouvons pratiquer l'humour sur les incivilités ou constater que tous les dégâts produits sont payés par tous les habitants de notre commune, c'est-à-dire:

« VOUS et NOUS » !



Naissances

26/01/2023 Carla DENIOT
07/06/2023 Anya RIBEIRO DA SILVA
27/06/2023 Timéo POISSON
12/07/2023 Esmée GHERBI
18/07/2023 Eva GRONDEAU
26/11/2023 Mila NAILI
07/12/2023 Sasha LEPROUX



Mariages

22/04/2023 Rodolphe DEMONTIERS
Jennifer TISON
22/04/2023 David SILMONT
Christelle ERBETTA
24/06/2023 Sébastien BOUTEILLE
Alexandra BUARD



Décès

04/01/2023 Me DUHAYER née GASPART Angélique
03/01/2023 M.Claude BARANGER
13/03/2023 Me PICHARD née DAUCE Jacqueline
17/04/2023 Me BLOTTIN née BOURDON Yvonne
19/04/2023 M.Jean-Joseph AURIN
17/06/2023 Me LELONG née GALLOIS Elisabeth
07/09/2023 M.Serge PICHARD
20/10/2023 Me DYS née PRIEUR Micheline



Témoignage

Des habitants de nos hameaux

« LA BOURDE » située à l'ouest du bourg

Venez découvrir Le hameau de la Bourde !



La Bourde se trouve sur le sentier de randonnée Ferrus Boccus au départ du centre de Sainte Catherine pour des boucles de 17 km ou 9 km.



Si vous vous y aventurez, peut-être verrez-vous plane de drôles d'oiseaux au dessus de votre tête... Rien d'étonnant puisque l'aérodrome du Louroux se trouve juste à côté de la Bourde.

Un lieu à découvrir où l'association Touraine planeur offre un espace de vol idéal à de nombreux pilotes chaque année : <https://touraine-planeur.org/>

Et si vous en avez le temps, poursuivez votre balade jusqu'au très joli village du Louroux qui vous offre lui aussi un magnifique lieu de randonnée ou de détente (aire de jeu, tables de pique nique) qui est leur étang de 55ha que vous pourrez contourner dans sa totalité à pied ou vélo.

Belle découverte à tous !



Astrid, Raphaël et Augustin Sarrazit

« Arrivés récemment à la Bourde, nous avons eu le plaisir de recevoir un accueil chaleureux, en ce lieu convivial, où nous pouvons compter les uns sur les autres. La Bourde est un charmant hameau, entre champs et forêts, au calme de la campagne, animé par le chant des oiseaux, le passage des tracteurs et l'envol des planeurs. Nous sommes très heureux de vivre désormais dans ce cadre bucolique. »!

Pourquoi la Petite Bourde ?
par Lucie et Nicolas Pollet arrivés en 2018 :



En devenant parents, nous étions à la recherche d'un nid douillet avec de l'espace pour que les enfants puissent profiter de la nature. Sainte Catherine et en l'occurrence la petite Bourde nous offrent le parfait compromis entre convivialité, chaleur humaine et calme. Et tout ça à côté de l'école : Jackpot

Témoignage

Des habitants de nos hameaux

« LA BOURDE » située à l'ouest du bourg

Corine et Philippe Grondeau

Corine : « Je vis à la Bourde depuis 57 ans c'est à dire depuis ma naissance, mes parents y étaient agriculteurs. »

Philippe : « J'ai rejoint Corine en 1989 après avoir vécu plusieurs années en itinérant dans le camping de fierbois, nous avons élevé nos quatre garçons : Guillaume, Mathieu, Corentin et Hugues et j'ai fait une partie de ma carrière professionnelle comme cantonnier à Sainte Catherine de 2006 à 2018. »

Corine : « Il y a toujours eu de bonnes relations de voisinage à la Bourde avec les premières familles Gervais et Plisson avec qui l'entraide dans les travaux des champs étaient toujours de mise. Je me souviens lorsque j'avais 18 ans que mes parents ont été frappés par un incendie, tout le voisinage s'est organisé pour venir aider ce qui a permis de sauver la ferme. »

Philippe : « L'entraide et la bonne humeur étaient présentes toute l'année, avec Daniel on décorait même le « village » (La bourde..) à l'occasion des fêtes de Noël, on faisait également des fêtes de voisins. »

Corine et Philippe : « Si on aime se souvenir des années passées, on est aussi très contents que des jeunes se soient implantés ces dernières années à la Bourde. Notre fils Guillaume a repris l'exploitation agricole de Daniel Gervais, nous comptons 22 habitants à la Bourde dont 11 Grondeau... Nos enfants ont à cœur de créer du lien avec les jeunes arrivants que l'on a plaisir à côtoyer ! »



Nicole et Daniel GERVAIS

Au cœur de notre charmante commune se trouve un lieu emblématique qui incarne à la fois la tradition agricole et l'esprit de solidarité villageoise : la ferme de la famille Gervais à la Bourde. C'est une histoire qui débute en 1928, lorsque le grand-père de Daniel Gervais loue la ferme qui est aujourd'hui encore habitée par Nicole et Daniel.

En 1955, c'est au tour du père de Daniel de prendre les rênes de l'exploitation, avant que Daniel lui-même, en 1971, ne rachète la ferme avec son père. À cette époque, la Bourde comptait trois fermes laitières, tenues par les familles Gervais, Maudet et Plisson. Daniel se remémore avec nostalgie les voisins traversant la Bourde pour conduire les vaches aux pâturages.

Pour Nicole, vivre à la Bourde est un privilège. Elle jouit d'une maison à la campagne offrant une vue imprenable sur les étendues vertes, tout en étant entourée de voisins chaleureux. Le hameau n'est jamais synonyme de solitude, mais plutôt de voisinage et d'entraide.

L'engagement de Nicole et Daniel envers le village de Sainte Catherine de Fierbois est indéniable. Leur participation active dans les associations locales, la vie communale et l'école a renforcé leur lien avec le cœur du bourg. Nicole, ayant servi en tant que conseillère municipale pendant quatre mandats depuis 1983.

Quatre générations de la famille Gervais ont fréquenté l'école de Sainte Catherine de Fierbois. Le trajet depuis la Bourde s'est adapté aux époques : à pied, à vélo, en voiture, témoignant de l'évolution des modes de vie.

La Bourde est un lieu où l'entraide et les "coups de main" sont une seconde nature. Les fêtes des voisins, bien que moins fréquentes ces dernières années, restent un souvenir vivace de la convivialité du lieu. Nicole et Daniel se réjouissent de l'arrivée de nouveaux habitants, de l'énergie des enfants et des amitiés naissantes. Leur exploitation, désormais reprise par le fils de leur voisin, assure la pérennité de l'agriculture locale et de l'esprit de la Bourde.

La Bourde, plus qu'une simple localité, est le cœur battant de notre commune, un symbole de continuité et de renouveau, où l'histoire familiale se mêle à la vie communautaire. Nicole et Daniel Gervais sont la preuve vivante que l'attachement à la terre et l'engagement envers la communauté forment le tissu de notre identité rurale.

Relais Petite Enfance

RPE Vallée Verte

ESVRES, TRUYES, St BRANCHS, Ste CATHERINE DE FIERBOIS

Animatrice : **Barbara BROSSARD**

36 bis rue du 11 novembre

37320 ESVRES

Bureau: 09.71.24.11.54 Portable: 07.84.02.04.42

rpe.esvres@tourainevalleedelindre.fr

www.famille-tourainevalleedelindre.fr

facebook.com/RAMEPtourainevalleedelindre



Le Relais Petite Enfance est un service de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre. Il est à la destination des assistantes maternelles, des parents ou futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil ou employant une assistante maternelle.

Vous êtes des parents à la recherche d'un mode d'accueil pour votre bébé ?

Un seul numéro le POPE: 02.47.34.29.00

Le POPE (Point Orientation Petite Enfance) est à l'écoute des familles en recherche d'un mode d'accueil régulier, occasionnel ou en urgence. Une professionnelle petite enfance vous écoute, vous oriente et crée un dossier de pré-inscription.

Vous employez une assistante maternelle ?

Un seul numéro Le RPE : 09.71.24.11.54

Le Relais Petite Enfance est là pour vous accompagner à trouver une assistante maternelle, répondre à vos questions sur leur convention collective et leur contrat de travail.

Vous êtes une assistante maternelle ?

Un seul numéro Le RPE : 09.71.24.11.54

Le Relais Petite Enfance vous propose de participer gratuitement aux matinées d'exploration avec les enfants que vous accueillez.

Les matinées d'exploration sont ouvertes à toutes les assistantes maternelles du territoire Touraine Vallée de l'Indre. Elles se déroulent tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins dans les locaux du RPE à Esvres ou en itinérances sur les autres communes (Truyes, St Branchs et Ste Catherine de Fierbois).

Pour les enfants, elles permettent de nouvelles découvertes dans un lieu de rencontre et de socialisation.

Ces matinées et réunions en soirées vous permettent de rompre l'isolement lié à l'exercice à domicile et de partager entre professionnelles de la petite enfance. Le RPE est également un lieu d'écoute et d'accompagnement professionnel sur des questions liées à votre métier (Pédagogie, contrat de travail...)



Accueil ado

L'accueil ados de Sainte-Catherine de Fierbois est ouvert :

L'accueil ados est à destination des jeunes de 11 à 17 ans en périscolaire le mercredi, et également pendant les vacances scolaires les mardis et jeudis. Englobé dans le service jeunesse la CCTVI, il est rattaché aux accueils ados de la Vallée Verte, avec ceux d'Esvres, Saint-Branchs et Truyes. Afin d'accéder aux accueils ados, un dossier d'inscription est à remplir par les responsables légaux.

*L'accueil ados est ouvert en alternance les mercredis et les vacances par deux animateurs, **Maxence et Amandine**.*

***Maxence** est titulaire d'un diplôme d'éducateur sportif, pratique le rugby, passionné de musique et de cinéma, il est très dynamique et veut proposer un accueil chaleureux aux adolescents.*

***Amandine** a un DUT Carrière Social. Elle aime le dessin, le skate, l'escalade et la musique, et aime découvrir pleins de choses.*

L'accueil ados est un lieu de détente permettant de se retrouver, créer des projets, faire des activités, jeux de société, du sport, des sorties... Les jeunes sont acteurs de leur accueil avec l'aide de Maxence et d'Amandine.

Horaires d'ouvertures :

Les mercredis : de 14h à 19h

Retrouvez l'accueil ados sur instagram : [@accueilados.saintecath](https://www.instagram.com/accueilados.saintecath)

Directement par téléphone : 07 85 97 86 77 ou 02 47 43 38 41



8 et 9 juillet

Fête médiévale Epée de Jeanne d'Arc

Les 8 et 9 juillet, a eu lieu notre fête médiévale. C'était la 10^{ème}, celle-ci a été un succès, les gens ont répondu, présents dont beaucoup de Fierboisiennes et de Fierboisiens, qui ont pu assister à des démonstrations de combat, de danses médiévales, de jeux d'époques etc....Ainsi qu'à déambuler dans les différents camps des troupes afin de voir la vie à cette époque. Et le soir venu, après le cochon à la broche un formidable spectacle de feux (40mn) où 600 personnes en ont pris plein les yeux.

Pour ce 10^{ème} anniversaire, 9 troupes et de nombreux marchands ont animé ce week-end. C'est grâce à l'aide de plusieurs bénévoles de la commune venus renforcer les membres de l'Association, que nous avons pu tenir les différents stands : crêpes, glaces, fouées, sandwichs et bien entendu celui de l'Association crée pour c'est 10 ans. Nous les remercions. Nous comptons sur eux pour l'année prochaine.

C'est reparti pour notre fête 2024, pour cela nous nous efforçons de trouver d'autres troupes afin d'animer cette 11^{ème} fête. Nous espérons que le public sera encore plus nombreux.

Le bureau et les membres bénévoles font tout leur possible pour animer et faire connaître l'histoire de Jeanne D'Arc de passage sur notre commune. Il est toujours possible de venir nous rejoindre. Vous serez les bienvenus.

Quelques dates de l'Association pour 2024 :

Le banquet le 27 janvier avec l'élection de Jeanne 2024

Nous sommes à la recherche d'une jeune fille pour représenter Jeanne d'Arc

Le loto le 25 février

La marche le 14 avril

La fête Médiévale les 06 & 07 juillet.



14 juillet

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers participent auprès de l'UNC au travail de mémoire pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Pour la fête nationale du 14 juillet, les sapeurs-pompiers ont organisé un déjeuner moules frites qui a été apprécié par les personnes qui avaient réservé leur repas.

De multiples animations pour petits et grands se sont succédées l'après-midi, avec des manœuvres effectuées par les jeunes sapeurs-pompiers de Ste Maure de Touraine dont un jeune de notre commune a intégré les rangs.

Il y avait une tombola pour tous avec de nombreux lots qui ont ravi les gagnants (vol en avion, baptême en planeur, salon de jardin...).

Un stand bien à part était présent, il s'agissait d'un tourneur sur bois qui a fait participer les enfants à la fabrication de toupies en bois, une fois réalisées ils pouvaient repartir avec.

Cela a été une après-midi bien remplie que les sapeurs-pompiers seront heureux de reconduire en 2024.

Cette année la Ste Barbe a lieu le 2 décembre à midi avec une cérémonie officielle rassemblant les troupes suivie d'un repas convivial.

Les calendriers vont vous être proposés à vos portes par les sapeurs-pompiers de la commune bien identifiables par leur présence sur les photos du calendrier en 1re page.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et rendez-vous en 2024.

Les pompiers de Ste Catherine

Journée
festive



EVENEMENTS

PASSES



**HAPPY
HALLOWEEN !**



Cette année encore, l'Association de Parents d'Elèves de Sainte Catherine de Fierbois a renouvelé sa Boom d'Halloween.

Bien qu'il y ait eu un peu moins d'enfants que les années précédentes, c'est avec une horrible joie, et de terrifiants sourires que nous les avons retrouvés !

Au programme des activités manuelles de la soirée, nos bambins ont réalisé un squelette avec des cotons tiges, un effrayant photophore et une citrouille en papier à suspendre.

Monstres, sorcières, squelettes et vampires, tous étaient présents et se sont déchainés sur les rythmes endiablés de la boom !

Nous remercions nos deux pâtissières, Karine et Claire, qui nous ont une fois de plus, concocté de terribles gâteaux et friandises pour le goûter des enfants.



Merci aussi aux habitants de Sainte Catherine qui ont bien joué le jeu car la récolte de bonbons fût ENORME !!!

Brocante

30 juillet

L'ASSC (football) a organisé son vingt troisième vide grenier le 30 juillet 2023 : cette brocante campagnarde où une partie du village sort de sa maison ou du grenier des trésors à vendre juste devant leur domicile...

Le nombre d'exposants de plus en plus important (148 cette année) nous oblige à diminuer les emplacements dans les rues et à faire exposer plutôt sur les deux stades de façon à ne prendre aucun risque concernant la circulation des visiteurs, une déviation par la rue des perruches étant également prévue pour rejoindre la D910.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 28 juillet 2024 !

L'ASSC



Soirée Tartiflette

25 novembre

Le tennis de table de sainte Catherine de la (TTSC) a été heureux d'accueillir le 25 novembre 80 personnes pour sa traditionnelle soirée tartiflette. Placée sous le signe de la couleur orange, la soirée fut conviviale et animée avec des participants contents de se trouver ou de se retrouver.

On vous donnera Rdv le 12 avril pour une soirée créole.



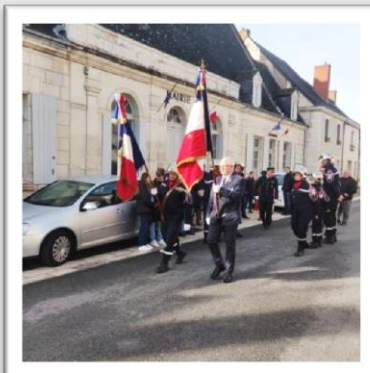
Commémoration du 11 novembre 1918

Comme chaque année, en ce 11 novembre nous avons célébré l'armistice de la guerre 1914 – 1918.

Sous l'égide des pompiers et des anciens combattants, nous nous sommes rendus au monument aux morts puis au cimetière pour des cérémonies pleines d'émotion et de recueillement.

Se fut une nouvelle fois l'occasion d'échanges intergénérationnel autour du souvenir et de l'hommage aux hommes morts pour la France.

Nous avons de nouveau pu constater le dynamisme de l'amicale des pompiers de Sainte Catherine, qui nous conforte dans la construction de la nouvelle caserne qui devrait débuter aux alentours de juin 2024.



Repas des anciens de notre village



Ce 11 novembre nous avons réalisé notre traditionnel repas des aînés à la salle des lisses.

Après un vin d'honneur, nos 30 convives se sont mis à table pour déguster le repas préparé par Sylvain GOUSSAL de l'auberge Jeanne d'Arc.

Au menu, bonne humeur, partage et un joli moment musical que nous a offert Séverine GERVAISE



Du 4 au 8 Décembre 2023

**Ateliers et conférences
Gratuits**

Comprendre et utiliser

Pour les jeunes de 60 ans et plus, **se familiariser avec l'outil informatique et Internet** en participant à un atelier de 3h dans un bus numérique moderne et entièrement aménagé, équipé d'ordinateurs et de tablettes.

Expérimenter

Pour les enfants et les ados, **des ateliers de prévention et codage/gaming** animés par la Maison des droits de l'enfant de Touraine et par le MFR d'Azay le Rideau

Sinformer

Pour tous publics, des débats sur **la cybersécurité et le bon usage des écrans** animés par la gendarmerie et la Maison des droits de l'enfant de Touraine



Y avez-vous participé ?

A venir



BANQUET
avec l'élection de Jeanne 2024
Lieu: salle des Lisses



LOTO
Lieu: salle des Lisses



SOIREE CREOLE
Lieu: salle des Lisses



MARCHE
Lieu: à définir



LA FIERBOISE
Courses 10 km
Lieu: Parc de Fierbois



BAR ASSOCIATIF
Lieu: place derrière la mairie



FETE MEDIEVALE
« Epée de Jeanne d'Arc »
Lieu: Stade et alentours



FORUM DES ASSOCIATIONS
Lieu: salle Colibri

Calendrier 2024

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 Lu	Jour de l'an	1 Je		1 Ve		1 Lu	Lundi de Pâques	1 Me	Fête du Travail	1 Sa		1 Lu		1 Je		1 Di		1 Ma		1 Ve	Toussaint	1 Di	
2 Ma		2 Ve		2 Sa		2 Ma		2 Je		2 Di		2 Ma		2 Ve		2 Lu		2 Me		2 Sa		2 Lu	
3 Me		3 Sa		3 Di		3 Me		3 Ve		3 Lu		3 Me		3 Sa		3 Ma		3 Je		3 Di		3 Ma	
4 Je		4 Di		4 Lu		4 Je		4 Sa		4 Ma		4 Je		4 Di		4 Me		4 Ve		4 Lu		4 Me	
5 Ve		5 Lu		5 Ma		5 Ve		5 Di		5 Me		5 Ve		5 Lu		5 Je		5 Sa		5 Ma		5 Je	
6 Sa	Épiphanie	6 Ma		6 Me		6 Sa		6 Lu		6 Je		6 Sa		6 Ma		6 Ve		6 Di		6 Me		6 Ve	
7 Di		7 Me		7 Je		7 Di		7 Ma		7 Ve		7 Di		7 Me		7 Sa		7 Lu		7 Je		7 Sa	
8 Lu		8 Je		8 Ve		8 Lu		8 Me	Fête de la Victoire	8 Sa		8 Lu		8 Je		8 Di		8 Ma		8 Ve		8 Di	
9 Ma		9 Ve		9 Sa		9 Ma		9 Je	Ascension	9 Di		9 Ma		9 Ve		9 Lu		9 Me		9 Sa		9 Lu	
10 Me		10 Sa		10 Di		10 Me		10 Ve		10 Lu		10 Me		10 Sa		10 Ma		10 Je		10 Di		10 Ma	
11 Je		11 Di		11 Lu		11 Je		11 Sa		11 Ma		11 Je		11 Di		11 Me		11 Ve		11 Lu	Ameuse	11 Me	
12 Ve		12 Lu		12 Ma		12 Ve		12 Di		12 Me		12 Ve		12 Lu		12 Je		12 Sa		12 Ma		12 Je	
13 Sa		13 Ma		13 Me		13 Sa		13 Lu		13 Je		13 Sa		13 Ma		13 Ve		13 Di		13 Me		13 Ve	
14 Di		14 Me		14 Je		14 Di		14 Ma		14 Ve		14 Di	Fête nationale	14 Me		14 Sa		14 Lu		14 Je		14 Sa	
15 Lu		15 Je		15 Ve		15 Lu		15 Me		15 Sa		15 Lu		15 Je	Assomption	15 Di		15 Ma		15 Ve		15 Di	
16 Ma		16 Ve		16 Sa		16 Ma		16 Je		16 Di		16 Ma		16 Ve		16 Lu		16 Me		16 Sa		16 Lu	
17 Me		17 Sa		17 Di		17 Me		17 Ve		17 Lu		17 Me		17 Sa		17 Ma		17 Je		17 Di		17 Ma	
18 Je		18 Di		18 Lu		18 Je		18 Sa		18 Ma		18 Je		18 Di		18 Me		18 Ve		18 Lu		18 Me	
19 Ve		19 Lu		19 Ma		19 Ve		19 Di	Pentecôte	19 Me		19 Ve		19 Lu		19 Je		19 Sa		19 Ma		19 Je	
20 Sa		20 Ma		20 Me		20 Sa		20 Lu	Lundi de Pentecôte	20 Je		20 Sa		20 Ma		20 Ve		20 Di		20 Me		20 Ve	
21 Di		21 Me		21 Je		21 Di		21 Ma		21 Ve		21 Di		21 Me		21 Sa		21 Lu		21 Je		21 Sa	
22 Lu		22 Je		22 Ve		22 Lu		22 Me		22 Sa		22 Lu		22 Je		22 Di		22 Ma		22 Ve		22 Di	
23 Ma		23 Ve		23 Sa		23 Ma		23 Je		23 Di		23 Ma		23 Ve		23 Lu		23 Me		23 Sa		23 Lu	
24 Me		24 Sa		24 Di		24 Me		24 Ve		24 Lu		24 Me		24 Sa		24 Ma		24 Je		24 Di		24 Ma	Réveil de Noël
25 Je		25 Di		25 Lu		25 Je		25 Sa		25 Ma		25 Je		25 Di		25 Me		25 Ve		25 Lu		25 Me	Noël
26 Ve		26 Lu		26 Ma		26 Ve		26 Di		26 Me		26 Ve		26 Lu		26 Je		26 Sa		26 Ma		26 Je	
27 Sa		27 Ma		27 Me		27 Sa		27 Lu		27 Je		27 Sa		27 Ma		27 Ve		27 Di	Passage à l'heure d'été	27 Me		27 Ve	
28 Di		28 Me		28 Je		28 Di		28 Ma		28 Ve		28 Di		28 Me		28 Sa		28 Lu		28 Je		28 Sa	
29 Lu		29 Je		29 Ve		29 Lu		29 Me		29 Sa		29 Lu		29 Je		29 Di		29 Ma		29 Ve		29 Di	
30 Ma				30 Sa		30 Ma		30 Je		30 Di		30 Ma		30 Ve		30 Lu		30 Me		30 Sa		30 Lu	
31 Me				31 Di	Passage à l'heure d'été			31 Ve				31 Me		31 Sa				31 Je				31 Ma	Saint-Sylvestre

© Calendarmedia®

www.calendarmedia.com

Informations sans garantie

Informations sans garantie

Vœux de la municipalité

Les évènements organisés par les associations de Sainte Catherine de Fierbois



Les amis Fierboisiens

L'ARBORESCENCE DE MYLENE

Doula, accompagnante périnatale et parentale



Je m'appelle Mylène, et en tant que **Doula**, mon engagement est de vous **accompagner avec bienveillance et confiance** à chaque étape de votre parcours, renforçant ainsi votre **sentiment de compétence** en tant que parent. Mon parcours a été façonné par un constat personnel et professionnel éloquent : un manque significatif d'accompagnement des parents, tant dans la phase de préconception que tout au long de la vie. C'est pourquoi j'ai fait le choix de me donner pour **missions** d'être **présente, de soutenir, d'informer et de prévenir**, particulièrement dans les **moments charnières** de votre vie.

A l'arborescence de Mylène, vous trouverez une **écoute bienveillante** et **sécuritaire**. Mon approche repose sur la conviction que **chaque parent mérite un soutien personnalisé** et une **compréhension empathique**. Que vous soyez sur le point de **devenir parent**, en **pleine grossesse**, ou déjà dans le **tourbillon de la parentalité**, je suis là pour vous **offrir le soutien** dont vous avez **besoin**.

Explorez mon site pour découvrir les **différentes façons** dont je peux vous **accompagner** et les **ressources** que j'ai créées pour vous. N'hésitez pas à me contacter pour discuter de la manière dont je peux personnaliser mon accompagnement pour répondre à vos besoins spécifiques.

BAIN ENVELOPPÉ
HISTOIRE A MASSER
ATELIER EN FAMILLE
CERCLE DE PAROLE
BLESSING WAY
MASSAGE

L'arborescence de Mylène

06 60 92 93 11

mylenedoula@outlook.com

www.larborescence-de-mylene.fr

f L'arborescence de Mylène

📷 mylenelarborescence



SCAN ME



Fromagerie spécialisée dans la fabrication du fromage de chèvre de Sainte Maure de Touraine AOP

Rendez-vous incontournable du salon de l'agriculture, le concours général agricole distingue depuis 150 ans le savoir-faire et l'excellence du terroir français. En 2022, plus de 60 médailles ont été décernées aux produits au lait de chèvre.

Parmi les médailles d'or, citons celle obtenue par les fromages AOP :Ste Maure de Touraine : **l'EARL Bariller**



EARL Bariller

La Godefroy 37800
Sainte-Catherine-de-Fierbois,
02 47 65 65 21
remy.barillet@wanadoo.fr



**Ce livret est disponible à la mairie.
Il présente les différents producteurs de notre
communauté de communes**



Recensement de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**



Cette année, Sainte-Catherine de Fierbois, réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 18 janvier 2024 ?

Contactez la commune : par téléphone : 02 47 65 43 46 ou par email: mairie@saintecatherinedefierbois.fr.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels.

Is permettent de :

- 1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.*
- 2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...*
- 3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...*

*Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : la mairie :
par téléphone : 02 47 65 43 46 ou par email: mairie@saintecatherinedefierbois.fr.*

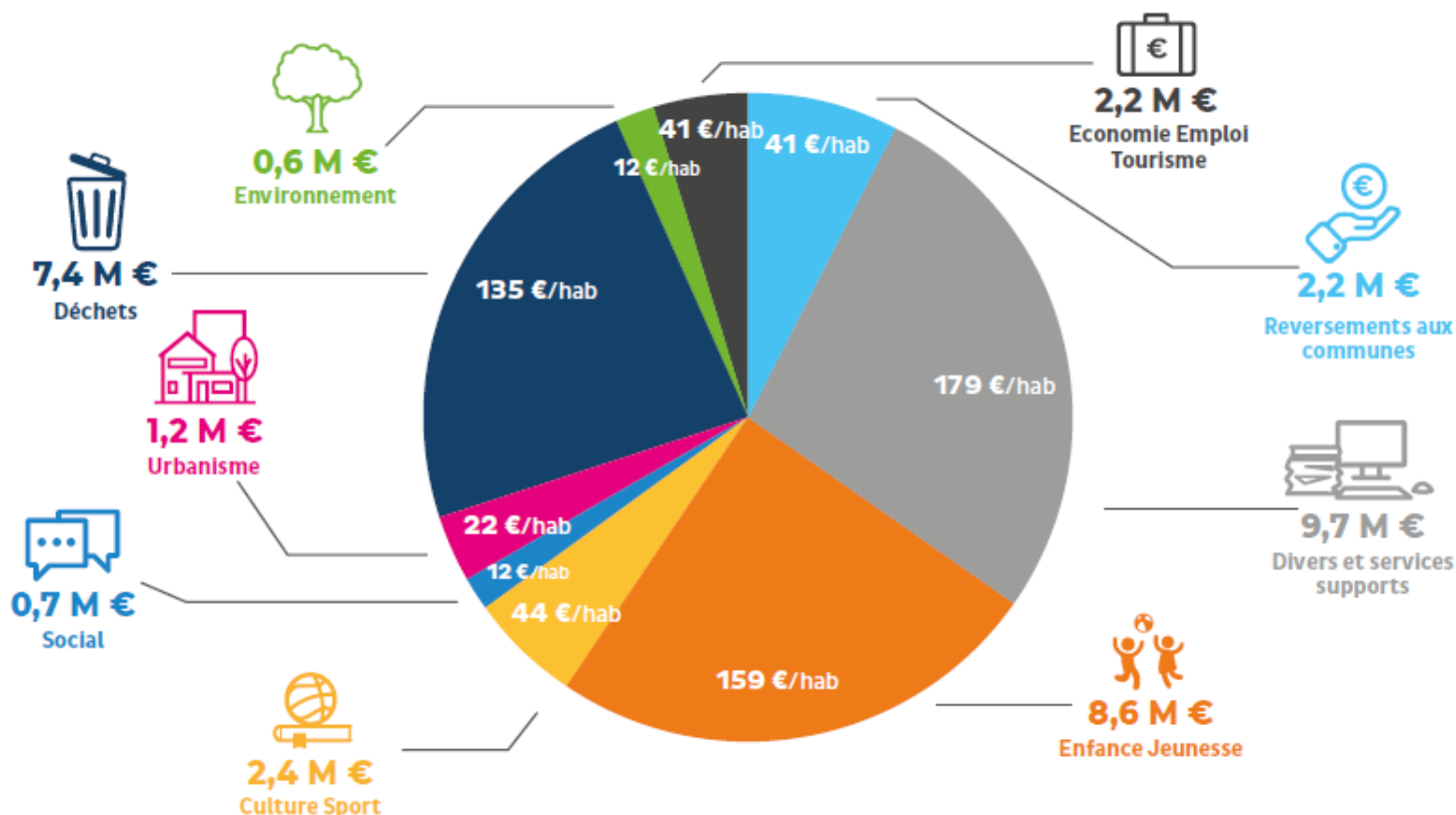
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site: le-recensement-et-moi.fr.



*Lors du dernier recensement, nous avons fait appel à Monsieur **Thierry JAMOIS**. A compter du 18 janvier 2024, Thierry vous rendra visite afin de réaliser le nouveau recensement. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.*

Budget de notre communauté de communes

LA RÉPARTITION DU BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE



Installation de panneaux photovoltaïques

Réunions d'information sur le photovoltaïque

Organisées par Touraine Vallée de l'Indre et animées par l'ADIL France Rénov Touraine, ces soirées visent à fournir aux particuliers du territoire, une information neutre, objective et gratuite sur les panneaux photovoltaïques (installation, aides disponibles, rentabilité, coût...)

- Mardi 20 février 2024 de 19h00 à 20h30 - salle St Exupéry - Monts (80 personnes maximum) Réservation conseillée par mail : contact@adil37.fr

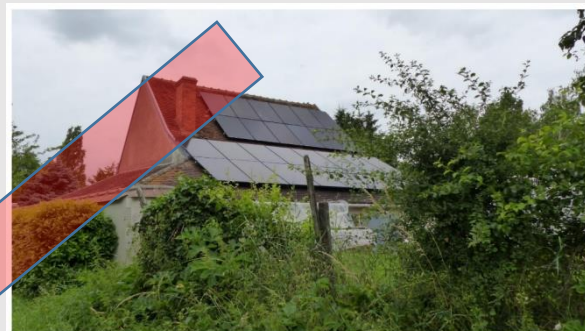


Réglementation et prescriptions des ABF (architectes des bâtiments de France) pour l'implantation de panneaux solaires

L'objectif de l'UDAP est de limiter l'impact sur le patrimoine, le paysage et le cadre de vie et d'éviter les implantations ci-dessous



Une organisation anarchique sur les versants de couverture



Une altération des toitures traditionnelles en tuiles plates de pays.



Une multiplicité d'implantation qui nuit au caractère des lieux et à une organisation urbaine de qualité.



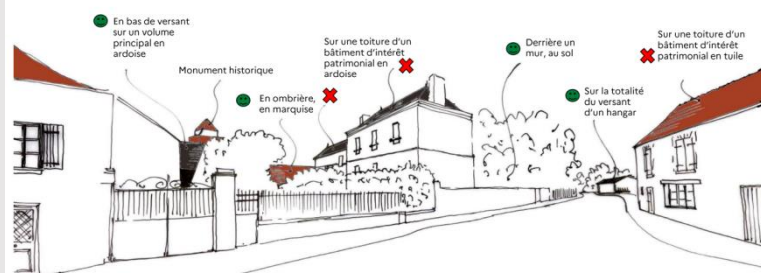
Un rapport d'échelle déséquilibré à proximité immédiate de hameaux ou de bâtis traditionnels tourangeaux.

Prescriptions:

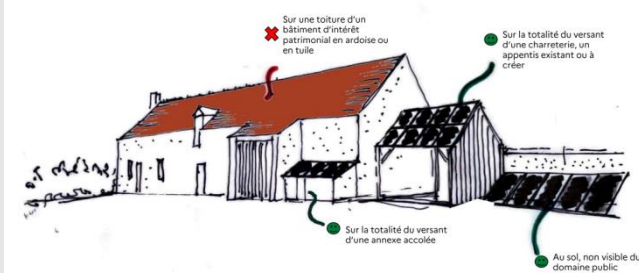
- Proscrire l'implantation sur les versants de la construction principale.
- Positionner au sol, pas ou peu visible de l'espace public.
- Installer sur une toiture annexe en ardoise (existante ou créée), sur la totalité du versant ou en bas de toiture de rive à rive, pas ou peu visible de l'espace public.
- Planter sur une marquise, une pergola, un brise-soleil, un versant entier: d'une véranda, d'un appentis, d'un abris de jardin, de carport...
- Dans tous les cas, les panneaux solaires seront entièrement sombres sur l'ensemble de leur surface (cellules sans lignes blanches, supports des cellules et ossatures)

Les bonnes et les mauvaises pratiques

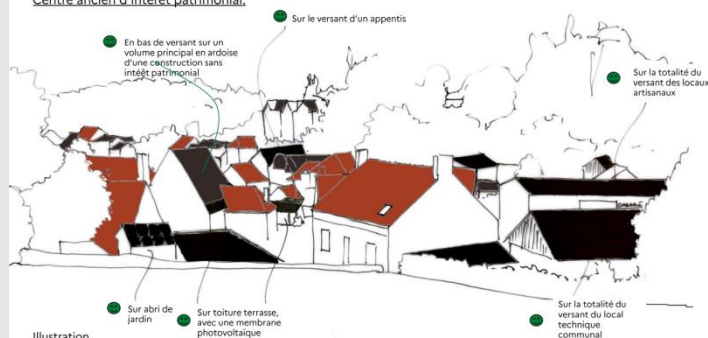
Le bâti traditionnel d'intérêt patrimonial - maisons bourgeoises :



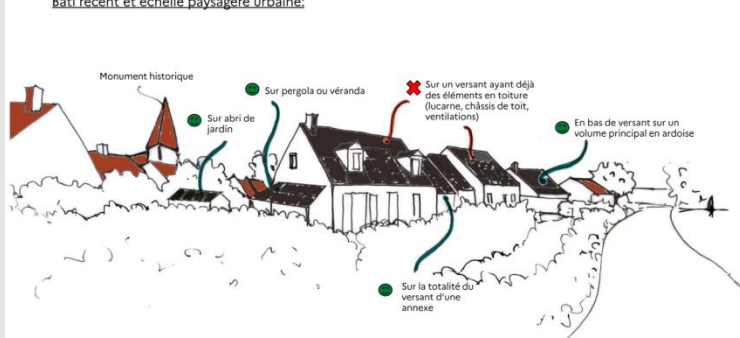
Le bâti traditionnel d'intérêt patrimonial - longères et granges :



Centre ancien d'intérêt patrimonial:



Bâti récent et échelle paysagère urbaine:



INFORMATIONS

REUNIONS PUBLIQUES

Depuis notre arrivée en 2020, nous avons promis de proposer une approche participative avec chacun d'entre vous, c'est pourquoi, nous avons organisé plusieurs réunions publiques cette année.

Orientation d'aménagement
et de programmation



Réunion publique du 27 février



ADRESSAGES



Réunions publiques du 11 juillet



ENERGIES RENOUVELABLES



Réunion publique du 20 novembre

PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLES POUR LE PLU



Réunion publique du 13 décembre

INFORMATIONS

ÉNERGIES RENOUVELABLES



CLÉS POUR AGIR

ÉNERGIES RENOUVELABLES

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE MON TERRITOIRE



Les communes sont des acteurs essentiels à la mise en oeuvre de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Elles ont un rôle majeur à jouer dans le développement de ces filières nécessaires à la lutte contre le changement climatique et au renforcement de notre souveraineté énergétique.

Les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Tous les territoires sont ainsi concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération ne seront pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors.

Afin d'impliquer les habitants de notre commune dans cette étude, nous vous avons proposé de participer à cette commission via l'application Panneau Pocket et un affichage public.

Nous remercions chaleureusement Christine CHIQUET et Nolwen AUCLAIR de s'être portés volontaires.

Calendrier:

18 septembre : commission

16 octobre : commission

20 novembre : Réunion publique

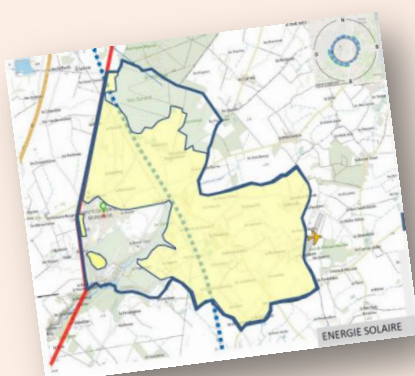


Objectif :

Définir les productions d'énergies potentiellement possible sur Ste Catherine de Fierbois et déterminer un zonage pour chaque production retenue.

Sur les 12 énergies renouvelables proposées, nous avons retenu les suivantes:

Solaire thermique et photovoltaïque, Géothermie, Biomasse, Biogaz, Gaz de station d'épuration d'eaux usées et Éolien



Exemple s de cartes réalisées





Le SMICTOM du Chinonais

LES RÈGLES D'OR POUR BIEN TRIER SES EMBALLAGES

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages sont à déposer dans le sac jaune.

➔ Le sac jaune contient désormais **tous les emballages** de votre logement mais attention pas les objets;

➔ **Inutile de les laver**, il suffit de **bien les vider**;

➔ **Ne pas les imbriquer** les uns dans les autres;

➔ **Séparer les matières les unes des autres** (ex. le pot de yaourt de son opercule...) pour un meilleur recyclage.

En cas de doute sur le tri, vous pouvez consulter les consignes de tri sur le site ou l'application de CITEO: triercestdonner.fr

NOUVEAU CENTRE DE TRI

Tous nos emballages y sont transférés depuis le 2 novembre

📍 Parçay Meslay;

📏 10 000m² de superficie;

🔍 15 trieurs optiques capables de distinguer le matériau d'un déchet;

🗑️ 53 000T de déchets recyclables;

🏠 984 000 habitants.

ATTENTION AUX REFUS* DE TRI



Piles



Textiles



Pots de peinture



Seringues

Ces refus* provoquent de nombreux arrêts de chaîne avec des coûts supplémentaires.

*Déchets non-conformes aux consignes du centre de tri

COMPOSTAGE

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets* à la source sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

C'est pourquoi le SMICTOM du Chinonais vous propose l'adoption d'un composteur individuel pour les déchets de restes alimentaires de votre cuisine et ceux de votre jardin. Pour cela il suffit de vous inscrire à l'une des prochaines dates de retrait et de choisir l'un des deux modèles disponibles sur le site internet : www.smictom.com

*Les biodéchets sont des déchets biodégradables constitués, pour l'essentiel, de matière organique naturelle pouvant être décomposés, plus ou moins rapidement, par des bactéries et/ou des microchampignons avant d'être réintégrés par les écosystèmes.

Pour les particuliers qui ne possèdent pas de jardins, 48 composteurs collectifs ont été installés dans la plupart des communes, sur des lieux bien précis (se renseigner auprès du SMICTOM).

COMPOSTEUR PLASTIQUE

300 litres
Dimensions :
89 x 79 x 79 cm

20€

COMPOSTEUR BOIS

300 litres
Dimensions :
75 x 70 x 70 cm

25€

CALENDRIER DES REPORTS DE COLLECTE

Fériers
2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Lundi 1^{er} janv. (Jour de l'An)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 01/01	Collecte du mardi 02/01	Collecte du mercredi 03/01	Collecte du jeudi 04/01	Collecte du vendredi 05/01
Lundi 1^{er} avril (Pâques)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 01/04	Collecte du mardi 02/04	Collecte du mercredi 03/04	Collecte du jeudi 04/04	Collecte du vendredi 05/04
Mercredi 1^{er} mai (Fête du Travail)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 01/05	Collecte du jeudi 02/05	Collecte du vendredi 03/05
Mercredi 8 mai (Fête du travail) & Jeudi 9 mai (Ascension)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	FÉRIÉ mais collecte du mercredi 8/05 assurée ce jour là	Collecte du jeudi 09/05	Collecte du vendredi 10/05
Lundi 20 mai (Pentecôte)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 20/05	Collecte du mardi 21/05	Collecte du mercredi 22/05	Collecte du jeudi 23/05	Collecte du vendredi 24/05
Jeudi 15 août (Fête Nationale)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 15/08	Collecte du vendredi 16/08
Vendredi 1^{er} nov. (Toussaint)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du vendredi 01/11
Lundi 11 nov. (Armistice 1918)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 11/11	Collecte du mardi 12/11	Collecte du mercredi 13/11	Collecte du jeudi 14/11	Collecte du vendredi 15/11
Mercredi 25 déc. (Noël)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 25/12	Collecte du jeudi 26/12	Collecte du vendredi 27/12

En cas de férié, la collecte est reportée au lendemain et toutes les collectes suivantes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

INFORMATIONS



Vous êtes un amoureux de la nature, mais aussi un observateur avisé ?

Rejoignez la communauté SIRENE Tech. !

Inscrivez-vous, rejoignez nos collecteurs d'observations terrain, et c'est parti...

Vous pourrez vous mobiliser sur les enquêtes qui vous intéressent et apporter votre précieuse contribution.

Participez à nos actions

en faveur de la biodiversité



Service d'Information, de Recherche
et d'Étude de la Nature et de l'Environnement

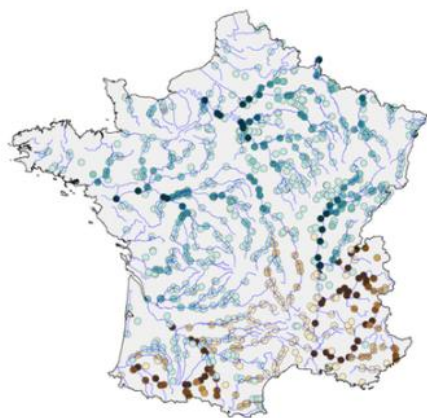
Lien: <https://sirene.tech/>

Bienvenue sur le nouveau portail DRIAS-Eau

Venez découvrir les nouvelles projections hydrologiques de référence et les nouveaux indicateurs à travers les 3 espaces



Drias les futurs de l'eau, projections climatiques pour l'adaptation de nos sociétés.



Drias les futurs de l'eau a pour vocation de mettre à disposition des projections hydrologiques des eaux de surface et souterraines, réalisées dans le cadre du projet national Explore2*, ainsi que l'ensemble des informations utiles à leur bonne utilisation, sous différentes formes graphiques ou numériques.

A l'identique du portail Drias les futurs du climat, Drias les futurs de l'eau propose une démarche d'appropriation en trois étapes :

L'Espace Accompagnement présente un guide d'utilisation et de bonnes pratiques pour l'utilisation des projections hydrologiques,

L'Espace Découverte permet de personnaliser et télécharger un ensemble de documents cartographiques sur l'évolution des indicateurs hydrologiques des eaux de surface et souterraines à échelle des territoires et bassins versants en France métropolitaine,

L'Espace Données et Produits permet de télécharger l'ensemble des variables et indicateurs hydrologiques selon plusieurs formats de données numériques.

Actualités ...

Mise en ligne d'un grand nombre de simulations de débit

Le portail DRIAS



La plateforme GEST'EAU



INFORMATIONS

**Besoin de conseils
gratuits, neutres et indépendants
sur l'énergie et le logement ?**

LES SERVICES A LA POPULATION



Touraine Vallée de l'Indre vous propose un service de conseils gratuits à destination des particuliers (propriétaires, locataires et copropriétaires de logements : maisons et appartements neufs ou en rénovation), petites entreprises et associations.



CONSEIL ÉNERGIE ET TRAVAUX DEMANDE D'AIDES

Pour tous projets, contactez l'ADIL France Rénov' Touraine: 02 47 60 90 70
Une équipe de juristes est disponible pour vous apporter des informations juridiques, financières et fiscales sur le logement.
Le conseiller France Rénov' vous informe sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, les travaux d'amélioration énergétique de l'habitat et les aides financières disponibles.



CONSEIL JURIDIQUE

Une équipe de juristes est disponible pour vous apporter des informations juridiques, financières et fiscales sur le logement.



DEMANDE D'AIDES

Des conseillers France Services vous assistent dans votre demande d'aides pour bénéficier des dispositifs.

PRENEZ DIRECTEMENT RENDEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE LIEU DE PERMANENCE :

France Rénov' CC TVI	CC Touraine Vallée de l'Indre - 6, place Antoine de Saint-Exupéry 37250 Sorigny // 9h00 - 12h00	02 47 60 90 70
France Rénov' MFS Cheillé	France Services de Cheillé - Pôle social "Les chanvriels", 20 bis, rue de chinon, 37190 Cheillé // 9h00 - 12h00	02 47 60 90 70
France Rénov' MFS Montbazou	France Services de Montbazou - 27 Av. de la Gare, 37250 Montbazou // 9h00 - 12h00	02 47 60 90 70
France Rénov' Commune de Esvres-sur-Indre	Commune de Esvres - salle Riesburg / salle du haut - 36 rue nationale, 37320 Esvres-sur-Indre // 9h00 - 12h00	02 47 60 90 70
France Rénov' TOURS	ADIL France Rénov' Touraine - 34 place de la préfecture 37000 TOURS	02 47 60 90 70
CAUE CC TVI Conseil en architecture	CC Touraine Vallée de l'Indre - 6, place Antoine de Saint-Exupéry 37250 Sorigny // 9h30 - 12h30	02 47 34 29 00



Pour tous projets, contactez
l'ADIL France Rénov' Touraine
02 47 60 90 70

Des permanences sont proposées chaque semaine sur le territoire de Touraine Vallée de l'Indre.
Alors prenez rendez-vous près de chez vous !



Le Relais Emploi de Sainte Maure de Touraine c'est « une passerelle pour 3 missions principales

* Le service Insertion par l'Activité Économique propose des missions en entreprise, chez des particuliers, des associations ou des collectivités, agréé « Services à la Personne » (missions de ménage, jardinage, garde d'enfants...), permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 %.

* Le Service Emploi de Proximité conseille les demandeurs d'emplois ou salariés dans leur gestion de carrière, ainsi que les entreprises dans leurs besoins en recrutement.

* France Services, soutien aux démarches administratives et numériques, accueille, informe et oriente tout public en relation avec différents organismes (CAF ; CPAM ; CARSAT ; Pôle Emploi ; Point Justice ; Impôts ; ANTS...). C'est aussi un Espace Public Numérique gratuit.

Du lundi au vendredi 9h-12h sans rdv et 14h-17h sur rdv 02 47 65 67 50 - accueil@relaisemploimt.fr.

Nathalie Rapicault - Conseillère en insertion professionnelle, Codirectrice

Peggy Dutardre - Conseillère en insertion professionnelle, Codirectrice

Sylvie Potier – Chargée d'accueil et de gestion

Mathilde Montier – Chargée d'accueil

Hortense Valverde – Conseillère France Services



La Mission Locale accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans dans leur démarche d'insertion

Orientation

Les conseillers aident le jeune à construire son projet professionnel. Des visites d'entreprises permettent de mieux connaître les emplois. Des stages sont l'occasion de tester un métier.



Formation

Les conseillers informent et conseillent sur les formations accessibles et orientent vers les organismes adéquats. Ils accompagnent les jeunes décrocheurs scolaires ou sans solutions à la rentrée



Emploi

La Mission locale a un rôle d'interface entre les jeunes et les entreprises. Elle transmet aux jeunes les offres d'emploi, les prépare à l'embauche. Elle apporte une aide à la rédaction de CV.



Vie quotidienne

La vie professionnelle c'est aussi faire face aux problématiques de logement, de mobilité et de santé

Sortir, bouger

La Mission Locale est là aussi pour permettre aux jeunes d'accéder à des activités culturelles, sportives, musicales.....

Où nous trouver ?

Au siège social de la Mission Locale : **23 avenue Gambetta 37500 Chinon**

A notre permanence de Ste Maure "Le relai emploi" - CC TVV

Prenez rendez vous au **02 47 93 30 40**

Rappel des démarches d'urbanisme obligatoires:

Travaux de faibles importances nécessitant le dépôt d'une déclaration préalable (DP).

- Agrandissement et surélévation d'une maison individuelle
- Aménagement des combles
- Transformation d'un garage en chambre
- Travaux sur la toiture
- Installation d'une fenêtre de toit (ex: Velux)
- Création d'une ouverture
- Changement de fenêtres ou de volets ou de porte par un autre modèle
- Ravalement de façade
- Installation d'une piscine
- Creuser une cave
- Construction d'un abri de jardin
- Installation d'une serre
- Construction d'une véranda
- Construction d'un garage
- Construction d'une pergola ou un carport
- Construction d'une terrasse
- Pose de boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur
- Pose de panneaux solaires au sol
- Mur et clôture
- Cabane de chantier
- Installation de caravane dans votre jardin
- Changement de destination (ex: grange en logement)

Travaux soumis à permis de construire (PC).

- Construction d'une maison individuelle
- Les travaux avec une création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à vingt mètres carrés ;
- Suivant le PLU.....
- Les travaux avec modification des structures porteuses;
- Les opérations de restauration avec des travaux de remise en état, de modernisation ou de démolition ayant pour objet ou pour effet la transformation des conditions d'habitabilité d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles.



- Vous devez obtenir cette autorisation avant d'entreprendre les travaux.

- Les risques en cas de travaux non déclarés

- Si vous n'avez pas fait vos déclarations de travaux ou d'achèvement, dans l'avenir, la vente de votre bien risque d'être retardée ou bloquée.
- En cas de non-déclaration vis-à-vis des taxes, vous risquez une amende de 150 euros et une mise à jour.
- Une amende de 1 200 à 6 000 euros par m² de surface construite.
- La remise à l'état initial.

- Il est impératif de déclarer l'achèvement des travaux.

Procédure des déclarations dématérialisées via internet.

Accédez à une plateforme numérique pour y déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme : Permis de construire, Déclarations Préalables de Travaux, Certificats d'Urbanisme.... Plus simple, plus rapide, plus économique, (évite les affranchissements, les photocopies, déplacements...)

Comment procéder ?

Préparez au préalable vos pièces (demandez la notice à la mairie) au format numérique d'une taille maximum de 10 Mo par document. 200 Mo pour l'ensemble. Les extensions de format de fichier acceptées sont : .pdf, .jpg, et .png

Connectez-vous sur : <https://sve-cctourainevalleedelindre.sirap.fr>

- Retrouvez votre commune par son code postal
- Créez votre compte
- Remplissez le formulaire en ligne
- Joignez les documents numériques du dossier
- Validez le dossier et envoyez-le !



FISCALITÉ de L'AMÉNAGEMENT



FINANCES PUBLIQUES

Dispositions applicables aux dossiers déposés en mairie à partir du 01/09/2022

Vous venez d'obtenir une autorisation d'urbanisme pour :



Une installation

- panneaux solaires au sol
- éoliennes
- etc.



Un aménagement

- camping
- stationnements sur un lotissement
- etc.



Une construction

- logements
- bureaux
- locaux artisanaux ou industriels
- piscine
- stationnement sous carport
- etc.

Vous êtes un particulier, une collectivité, une personne morale...

**Votre projet est soumis à la taxe d'aménagement
et à la redevance d'archéologie préventive**

Il a aussi un impact sur la valeur locative cadastrale de votre bien

La taxe d'aménagement (TAM)

Loi de finances rectificatives n°2010-1658 du 29 décembre 2010 pour 2010

d'une part communale

Instaurée par le conseil municipal qui en fixe le taux compris entre 1% et 5%, et pouvant aller jusqu'à 20% en cas de sectorisation

Elle est intégrée au budget communal et contribue notamment aux besoins en équipements publics, à la diversité des fonctions urbaines et à l'utilisation économe et équilibrée des espaces

d'une part départementale

Instaurée par le Conseil départemental qui en fixe le taux. Il est de 2% sur l'ensemble du territoire du département d'Indre-et-Loire.

Elle est utilisée pour la gestion des espaces naturels et sensibles (ENS) et pour le fonctionnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

elle est composée

La redevance d'archéologie préventive (RAP)

Loi de finances rectificatives n°2011-1978 du 28 décembre 2011 pour 2011

dès lors que votre projet affecte le
sous-sol

son taux est de 0.40%

La valeur locative cadastrale (VLC)

Article 1494 à 1508 du code général des impôts

Elle tient compte des travaux suivants

- Construction neuve
- Agrandissement (au sol ou élévation)
- Démolition totale ou partielle
- Restructuration
- Transformation
- Construction d'une piscine

Elle est utilisée pour le calcul

- de la taxe foncière
- de la cotisation foncière des entreprises
- de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Quand et comment déclarer vos travaux ?

Une démarche unique pour

- La taxe d'aménagement
- La redevance archéologie préventive
- La valeur locative cadastrale

Dans les 90 jours qui suivent l'achèvement des travaux

Dans votre espace fiscal personnel sur www.impots.gouv.fr



Les modalités de calcul de la taxe d'aménagement

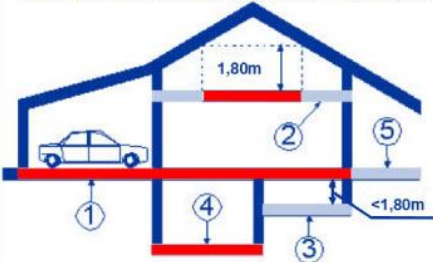
La valeur forfaitaire pour 2022 est de 820 €/m² (actualisée chaque année par décret)

MODALITÉS DE CALCUL

Pour une construction:
la surface taxable x valeur x taux

Le calcul de la surface taxable:

la somme des surfaces de chaque niveau closes et couvertes dont la hauteur sous plafond est supérieure à 1,80m, calculée au nu intérieur des façades, déduction faites des vides et des trémies



Surfaces à prendre en compte

Surfaces à ne pas prendre en compte

Pour un aménagement ou une installation:
le nombre d'emplacement x valeur x taux

ou

la superficie x valeur x taux

A l'emplacement:

- Les tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs: 3 000€
- Les habitations légères de loisirs: 10 000€
- Les stationnements: 2 000€ (pouvant être porté à 5 000€)
- Les éoliennes: 3 000€

A la superficie:

- Les piscines: 200€/m²
- Les panneaux photovoltaïques au sol: 10€/m²

Les exonérations et abattements en matière de taxe d'aménagement

Les exonérations facultatives instaurées par délibération des collectivités (communes ou EPCI compétents) applicables uniquement pour la part communale de la TAM

EXONÉRATIONS ET ABATTEMENTS

S'appliquent totalement ou partiellement sur :

- les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'État, hors PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration),
- 50 % de la surface excédant 100 m² pour les constructions à usage de résidence principale financées à l'aide du prêt à taux zéro renforcé (PTZ+),
- les locaux à usage industriel et artisanal,
- les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m²,
- les immeubles classés ou inscrits,
- les surfaces annexes à usage de stationnement des locaux d'habitation et d'hébergement qui ne bénéficient pas d'une exonération de plein droit,
- les surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles,
- les abris de jardin, les pigeonniers et les colombiers soumis à déclaration préalable,
- les maisons de santé édifiées par tous les maîtres d'ouvrages,

Les exonérations de plein droit mais sous conditions applicables sur la TAM et la RAP

Elles s'appliquent :

- aux constructions et aménagements destinés au service public,
- aux constructions aidées (PLAI),
- aux locaux agricoles,
- aux constructions et aménagements réalisés dans les périmètres, OIN (opération d'intérêt national), des ZAC (zone d'aménagement concerté) et des PUP (projet urbain partenarial) (uniquement sur la part communale de la TA),
- aux aménagements prescrits par un PPRI,
- aux reconstructions de locaux sinistrés,
- aux reconstructions à l'identique d'un bâtiment détruit ou démoli depuis moins de 10 ans,
- aux constructions dont la surface est inférieure ou égale à 5 m²

L'abattement applicable sur la TAM et la RAP 2022

Il s'applique :

- sur la valeur forfaitaire de la surface créée qui est de 820 €/m² pour 2022.
- Il est de 50 %, la valeur sera donc de 410 €/m²

Il concerne :

- les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'État, hors PLAI,
- les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale,
- les locaux à usage industriel,
- les locaux à usage artisanal,
- les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale

Exemple d'un calcul (valeurs et taux 2022)

Maison individuelle de 120m² (résidence principale) + 2 places de stationnement + piscine de 50m²

Taux communal de 5 %

logement
100 m² x 410 € x 5,00 % = 2 050 €
20 m² x 820 € x 5,00 % = 820 €
stationnement
2 x 2 000 € x 5,00 % = 200 €
piscine
50 m² x 200 € x 5,00 % = 500 €

total de la part communale : 3 570 €

Taux départemental de 2 %

logement
100 m² x 410 € x 2,00 % = 759 €
20 m² x 820 € x 2,00 % = 303,60 €
stationnement
2 x 2 000 € x 2,00 % = 80 €
piscine
50 m² x 200 € x 2,00 % = 200 €

total de la part départementale : 1 428 €

Taux de RAP de 0,40 %

logement
100 m² x 410 € x 0,40 % = 164 €
20 m² x 820 € x 0,40 % = 66 €
stationnement
2 x 2 000 € x 0,40 % = 16 €
piscine
50 m² x 200 € x 0,40 % = 40 €

total de la RAP : 286 €

Montant total des taxes d'urbanisme: (3 570 € + 1 428 €) + 286 € = 5 284 €

EXEMPLE DE CALCUL

A NOTER

Les renseignements sur le calcul
Service départemental des impôts
fonciers

via votre messagerie sécurisée disponible dans
votre espace particulier (www.impots.gouv.fr)



Le règlement des titres de perception

auprès de la Direction départementale des
Finances publiques indiquée sur le talon du titre
de perception avant la date limite de paiement y
figurant

**Entrepreneurs, artisans, investisseurs,
vous avez un projet, contactez-nous
à la mairie au 02 47 65 43 46.**

Votre projet commence ici



Demandez-nous le livret.

Partagez cette information avec vos amis ou entreprise à la recherche d'une opportunité.